PROTOCOLE PLURI PROFESSIONNEL :

Prémédication sédative en Odontologie pédiatrique

Référents : Dr[redacted] Dr[redacted]

Date de création : 13/12/2022

Liste des professionnels impliquées dans la prise en charge : Dr[redacted] médecin généraliste
Dr[redacted] chirurgien-dentiste

Problématique identifiée : Difficultés de prise en charge chez certains patients (enfants) anxieux dans le cadre des soins dentaires.

Objectif général :

- Prendre en charge au cabinet dentaire les patients anxieux et/ou phobiques
- Prescrire une prémédication sédative lorsque le praticien le juge nécessaire, après la première consultation
- Aider les patients à mieux tolérer les soins au cabinet, à être plus détendu, à moins appréhender les soins et visites
- Aborder le soin de manière plus sereine pour le praticien et rendre la séance plus fluide

Objectifs secondaires :

- Savoir identifier les patients ayant besoin d'une prémédication sédative
- Harmoniser la prise en charge au sein de la maison de santé
- Gérer l'anxiété du patient

Population cible : Enfants souffrant de troubles de l'anxiété suite à une visite dans un cabinet dentaire (ou présentant une phobie des soins dentaires), suivis à la maison de santé

Evaluation : évaluation annuelle du nombre d'enfants pris en charge et de leur parcours de soin pour s'assurer de la pertinence du protocole

Liste des documents associés :

- Arbre décisionnel pour le choix d'une technique de sédation
- Recommandations et informations du patient

Sources secondaires ou références :

- Guide clinique d'odontologie de Rodolphe Zunzarren. 2019. Elsevier Masson SAS
- Cécilia Caillat, Prémédication sédative per os : état actuel des connaissances, enquête de pratique en Lorraine auprès des Chirurgiens-dentistes. Science du vivant [q-bio] 2017. hal-01931992
- Judith Rumani, Prise en charge de l'anxiété en odontologie pédiatrique : alternatives à l'utilisation des substances médicamenteuse. Médecine humaine et pathologie. 2016. Dumas-01467306

Lieu de consultation du protocole : Partage via WEDA EXCHANGES

Professionnels informés du protocole : Professionnels de la maison de santé[redacted]

Groupe de travail : Dr[redacted] médecin généraliste ; Dr[redacted] chirurgien-dentiste

Qui fait quoi ?

***Médecin**

- évaluation du niveau d'anxiété

- vérification de la non contre-indication à une médication

- Décision d'une prise en charge médicamenteuse ou non, conjointement avec les parents

-explication de la posologie et des effets secondaires possibles

- échanger avec le chirurgien-dentiste via le logiciel weda

***Chirurgien-dentiste**

- Analyse du comportement de l'enfant lors de la première consultation et évaluation de la nécessité d'une prémédication sédative pour la séance suivante au cabinet dentaire

- prescription de la prémédication sédative à la fin de la première consultation en cas de trouble de l'anxiété/phobie des soins dentaires révélés lors de cette dernière

- explications de la prémédication aux parents de l'enfant et distribution de la fiche de recommandations et explications

- échanger avec le médecin via le logiciel Weda

- réalisation les soins sous prémédication sédative

- évaluation de l'intérêt et de l'efficacité de l'utilisation de la prémédication sédative chez cet enfant (évaluation bénéfice/risque)

- En cas d'échec de la prise en charge du patient sous prémédication sédative : orientation de l'enfant vers une sédation plus invasive type MEOPA soit chez un confrère, soit au cabinet si le praticien est formé à ce type de pratique

Pour qui et quand ?

- Enfants souffrant de troubles de l'anxiété suite à une visite dans un cabinet dentaire (ou présentant une phobie des soins dentaires), suivis à la maison de santé
- Après une première consultation chez le chirurgien-dentiste ou le médecin traitant qui aura évalué le besoin de sédation et évalué le bénéfice/risque

Comment et avec quel outil ?

- Formulaire dans le logiciel weda rempli par le médecin traitant au préalable puis par le chirurgien-dentiste

Messages clés :

- Faciliter la prise en charge des patients (enfants) souffrant de troubles de l'anxiété au cabinet dentaire

- Assurer un bon déroulement de la séance de soin pour le patient, mais aussi pour le praticien
- Eviter les méthodes de sédation plus invasives comme le MEOPA
- Donner une meilleur image de l'environnement dentaire à l'enfant
- Promouvoir la santé la buccodentaire chez l'enfant